

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement  
Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception <b>13/12/2013</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <b>13/12/2013</b>	N° d'enregistrement <b>F05213 P0162</b>
--	---	--

**1. Intitulé du projet**

*Réalisation d'un jardin aquaculodique sur la commune du BERNARD  
(secteur du Pont Rouge)*

**2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire**

**2.1 Personne physique**  
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**  
Dénomination ou raison sociale **O'GLISS PARK**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **Michaël THICAUD, dirigeant**

RCS / SIRET **791 328 032 00010**      Forme juridique **SARL unipersonnelle**

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<b>38° Construction d'équipements culturels, Sportifs ou de loisirs.</b>	Equipements culturels, sportifs ou de loisirs susceptible d'accueillir plus de 1000 personnes et moins de 5000 personnes. • fréquentation journalière moyenne : 1600 visiteurs • charge maximale instantanée : 4315 visiteurs

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet**

*Construction d'un jardin aquaculodique:*

- 10 toboggans à aquaplein
- 2 rivières creusées à descente en glissade
- 1 bassin de nage devenant alternativement un bassin à vagues
- 1 bassin peu profond avec des jeux pour enfants
- 1 espace jeux secs enfants.
- une auge d'accueil du public
- un lieu de restauration et des snacks et sanitaires
- un parc de stationnement.

#### 4.2 Objectifs du projet

- la réalisation du jardin aquatique sur le secteur du Pont Rouge
- Augmenter le potentiel et l'attrait touristique de la commune de Bernstedt, ainsi que de la Vendée et de la région.
- Pour noter le parc de même envergure le plus proche est situé à Ancellon.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Commencement des travaux en Octobre 2014 (terratenements en automne)
- Durée des travaux : 8,5 mois
- 2 accès chantier prévus:
  - lieu dit "le Pont Rouge"
  - lieu dit "La lestaudière"

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- fréquentation du jardin aquatique de façon saisonnière sur 75 jours soit 2,5 mois.
- Ouverture de 10h à 19h00
- Accès au site par le Barreau situé sur l'ancienne RD entre le hameau de la Belle Gitana et celui du Pont Rouge et construction d'un giratoire pour accéder au parking.
- Stationnement au Sud-Est du site avec un parc de stationnement complémentaire de l'autre côté de l'ancienne RD en cas de forte fréquentation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- o Aucune procédure d'autorisation:
  - eaux pénielles = déclaration
  - eaux usées = déclaration
- o Procédure de permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Cas par cas au préalable du permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
• Surface terrain	59 800m <sup>2</sup>
• Surface bâties	3 400m <sup>2</sup>
• Parking ( nombre d'emplacements)	435 places
• SHON jardin paysagique	1 120m <sup>2</sup>
• Toboggans (unités)	10 unités
• Toboggans (hauteur)	environ 15m de haut

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Secteur du Port Rouge  
85 560 LE BERNARD

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 1° 25' 17" 0 Lat. 46° 27' 24" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

\_\_\_\_\_

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Terres agricoles : cultures
- Friches

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU approuvé de 17/10/2006
- Usage agricole (A) actuel + emplacement réservé pour le doublement de la D949
- Procédure de déclaration de projet en cours pour qualifier la zone A en 1Av.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non   
pour la déclaration de projet

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?



dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?



dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?



si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?



dans une zone de répartition des eaux ?



dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?



dans un site inscrit ou classé ?



Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui

Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?



Natura 2000 le plus proche: "Marais Portevin" à 2km à vol d'oiseau au sud du projet. Projet en dehors du site

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?  
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun prélèvement sur le milieu naturel</li> <li>• Alimentation par le réseau d'eau potable (extension du réseau)</li> <li>• Consommation journalière : 152 m<sup>3</sup>/jour</li> <li>• Remplissage : 1500m<sup>3</sup> avant la saison en accord avec Verdéz Eau pour un débit de pointe de 22m<sup>3</sup>/h</li> </ul>
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de corridor écologique identifié</li> <li>• faible potentiel écologique des parcelles</li> <li>• Rejets hydrauliques : après traitement ils passent par une sautoise en sorte du filtre planté de roseaux ce qui permettra d'assurer leur rejet dans le milieu naturel</li> <li>• Pas de zone humide impactée</li> </ul>

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

- 59 800 m<sup>2</sup> d'espace agricole
- Mesures compensatoires réalisées et validées par la chambre d'Agriculture

Risque TMD

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risque météorologique

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Risque sismique de niveau 3

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Pollution accidentelle des eaux

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

4 habitations dont 1 à proximité directe -  
Prévision de réaliser des murs végétaux.

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Bruit de la route

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Exploitation agricole à 200 m de l'autre côté de la route.

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Indirectement par la présence des véhicules

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

**Pollutions**

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?    
Si oui, dans quel milieu ?

• Eaux pluviales: faible imperméabilisation du site... la mise en place d'un bassin de rétention avec un débit de fuite réduit rendra compatible le rejet avec le milieu.  
• Eaux usées: envoyées vers le système d'assainissement autonome puis rejet dans une saignée après traitement.  
• Recirculation des eaux chlorées après la saison et vidange en hiver.

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Déchets ménagers: organisation interne de la collecte et du tri des déchets

**Patrimoine / Cadre de vie / Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Patrimoine paysager: hauteur des toboggans, construction en zone agricole  
Mesures d'intégration mises en place: création en bord de route - murs végétaux - utilisation de la topographie naturelle - intégration des constructions et toboggans - plan de paysagement.

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Disparition de terres agricoles exploitées = terres compensées



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de 59 800 m<sup>2</sup> est précédé d'une déclaration de projet de PLU, portée par la commune, et faisant l'objet d'une évaluation environnementale. Les impacts sur l'agriculture ont été estimés et compensés avec la validation (avis favorable) de la chambre d'agriculture.

L'évaluation environnementale a déjà permis une bonne intégration du projet dans son environnement, minimisant les impacts possibles. En ce sens, ce projet serait dispensé d'une étude d'impact.

## 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"> <li>o <u>Annexe 6</u>: Cartographie du contexte écologique du secteur de projet - attaché au point 6-1 du formulaire au cas par cas.</li> <li>o <u>Annexe 7</u>: Dossier de demande de déclaration au titre des articles L214.1 et suivants du code de l'Environnement</li> <li>o <u>Annexe 8</u>: Dossier de communication</li> <li>o <u>Annexe 9</u>: Etude de marché</li> <li>o <u>Annexe 10</u>: Préjudices des exploitations agricoles</li> <li>o <u>Annexe 11</u>: Compte rendu des architecte et paysagiste conseil de la DDTM</li> <li>o <u>Annexe 12</u>: Courrier de la DDTM concernant les flux routiers</li> </ul>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus


X

Fait à

Les Sables d'Olonne

le 12 décembre 2013

Signature


 PERIOT ARCHITECTURE DURABLE  
 rue de la passerelle  
 85100 Les Sables d'Olonne  
 tél. 02 51 32 32 74 - fax 02 51 32 34 37  
 courriel: pad@periot-architectes.com - www.podarchitectes.com